

Le budget du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest est réduit de 1,39 million de dollars. Le ministre doit comme moi avoir entendu parler dans les médias de la terrible tragédie qui frappe actuellement la Saskatchewan, à cause de l'exode de la population et de très lourdes pertes économiques. Les habitants de cette province sont dans une mauvaise passe et ont désespérément besoin d'aide.

Passons aux compressions imposées au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. S'il y a dans notre société des groupes qui devraient subir des réductions, celui-là est bien le dernier.

• (1150)

J'ai l'honneur de représenter à la Chambre la collectivité autochtone de la réserve d'Akwesasne qui est située en partie sur l'île de Cornwall dans ma circonscription et en partie dans la circonscription de mon collègue, le député de Beauharnois—Salaberry. Une réduction de 1 million de dollars est prévue dans cette région.

En ce qui concerne le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, nous avons eu vent des compressions touchant le programme des économies d'énergie et d'autres programmes tout à fait essentiels que le gouvernement lui-même dit considérer comme importants. Le député du Lac-Saint-Jean parle souvent avec éloquence de ce que lui et son gouvernement prétendent faire pour défendre et pour protéger notre environnement. Pourtant, il y a des réductions dans des secteurs comme celui des économies d'énergie.

Mon collègue, le député de Notre-Dame-de-Grâce, a fréquemment soulevé en cette enceinte des questions sur le très important sujet de l'emploi et de l'immigration.

[Français]

La stratégie nationale de l'emploi va subir une coupure de quelque 15 millions de dollars. Les programmes d'été pour les jeunes vont subir des coupures absolument inacceptables. Ma circonscription va recevoir cette année 10 p. 100 des fonds qu'elle avait reçus l'an dernier, 10 p. 100! Une coupure de 90 p. 100. Et c'est la même chose avec la circonscription d'Ottawa—Vanier, de Carleton—Gloucester et plusieurs autres circonscriptions dans la région de la Capitale nationale, Ottawa—Ouest, ainsi de suite: 90 p. 100 de coupure! Est-ce que les jeunes de la région de la Capitale nationale n'ont plus besoin de gagne-pain pendant les mois d'été? Comment vont-ils faire pour payer leurs études l'automne prochain? Et c'est le même gouvernement qui nous vantait sa stratégie

Affaires courantes

de garder les jeunes à l'école, il y a deux ou trois semaines passées. C'est dur à comprendre, madame la Présidente!

[Traduction]

En ce qui a trait à la santé nationale et au bien-être social, on s'est contenté de nous dire ce matin, faute de temps, qu'il y aurait des réductions dans les programmes de réadaptation pour les alcooliques et les toxicomanes. C'est ce qu'on nous a dit lors de la séance d'information sur le budget.

Mme Black: À 11 heures moins une!

M. Boudria: Ma collègue me signale qu'il était autour de 11 heures moins une. C'est le moment qu'on a choisi pour nous communiquer ce renseignement.

Nous savons, comme cela a d'ailleurs été mentionné hier à la Chambre, que la réduction des transferts aux provinces risque d'entraîner une diminution du nombre de lits dans les hôpitaux. Cela a été dit très clairement. Nous savons tous combien mal prises sont les provinces qui cherchent à offrir des services de santé de qualité. Comment y parviendront-elles maintenant que le gouvernement fédéral a plafonné les fonds qu'il leur accorde?

Je voudrais revenir sur l'emploi et l'immigration pour soulever un autre point en rapport avec le projet de loi C-21, le fameux projet de loi présenté par le gouvernement, qui réduira les prestations que pourront toucher mes électeurs et ceux d'ailleurs. Le gouvernement s'en prend aux prestations d'assurance-chômage, ce qui aura pour effet de faire grossir les rangs des assistés sociaux. Savez-vous, madame la Présidente, ce qu'il a dit au gouvernement de l'Ontario? Il a dit: «Qu'on ne vous prenne pas à augmenter les prestations d'aide sociale parce qu'on plafonne les transferts de paiements.»

Qui fait augmenter les prestations d'aide sociale? Le gouvernement fédéral, en décidant de réduire les prestations d'assurance-chômage. Donc, le gouvernement se retire du programme de l'assurance-chômage, faisant ainsi augmenter les besoins dans le domaine de l'aide sociale, puis il refuse de payer sa part, comme il est tenu de le faire en vertu des ententes contractuelles qui le lient aux provinces. Il a fixé un plafond, et dit aux provinces: «Si vos prestations augmentent de plus de 5 p. 100., tant pis pour vous.»

Que vont faire les provinces? Elles devront augmenter leurs propres impôts ou demander aux municipalités, qui assument 20 p. 100 de la facture comme c'est le cas en Ontario, de hausser leurs taxes.